

Bulletin Bédouin

2015, n° 69

Janvier 2015

Sommaire :

- Edito
- Compte rendus des Conseils Municipaux
- Infos pratiques
- Infos Mairie
- Du côté des associations
- Etat civil
- Agenda 2015

Edito :

Joyeuses Fêtes...

En cette période de fêtes, où tout doucement l'hiver s'installe, où les bâtiments s'illuminent, où le village s'anime grâce aux enfants de l'école (un grand merci aux bénévoles de l'école), c'est aussi une année qui s'achève et une autre qui démarre, sans que l'on puisse vraiment marquer un temps d'arrêt, dans une époque où tout s'enchaîne très vite.

Cette pause, je me l'impose pour vous souhaiter, de joyeuses fêtes de fin d'année, une bonne et heureuse année 2015, d'être debout tous les matins pour vous et votre famille, avec une pensée particulière pour celles et ceux qui sont dans les difficultés ou dans la souffrance, à qui je formule des vœux d'espoir en vue de jours meilleurs.

...et Merci

Au moment où j'écris ces quelques mots, je reviens de participer à l'assemblée générale des Maires du Rhône, qui avait pour thème : « Finances locales : le pari de l'investissement ». Je ne peux pas vous résumer ici les débats de ce forum, mais je peux quand même vous dire que l'investissement public c'est effectivement, un pari sur l'avenir, quand, dans le même temps, l'Etat nous annonce une baisse importante (3,7 milliards sur chacune des 3 prochaines années pour les collectivités locales) de notre dotation globale de fonctionnement qui représente près de 30% de nos ressources.

En clôture de cette réunion, un moment plus convivial, grâce à l'association des anciens maires et adjoints du Rhône (AMACOR), avec la remise des Mariannes du Civisme, attribués, entre autres, à la commune de Longessaigne, pour votre participation record aux dernières élections municipales (plus de 4 électeurs sur 5 sont venus voter) et, tout naturellement, je me dois de vous féliciter pour votre implication, qui montre votre intérêt et votre attachement à la vie communale, comme vous le faites également, au travers du bénévolat dans les associations pour faire vivre notre village.

~~~~~  
Concernant les réalisations de l'année 2014 et les projets à venir, je vous les réserve pour la traditionnelle cérémonie des vœux à laquelle je vous invite chaleureusement :  
- invitation toute particulière aux personnes nouvellement installées sur la commune -

### **Le dimanche 4 janvier à 11 heures**

Salle polyvalente

Ce sera également l'occasion d'échanger nos vœux avec l'Eveil et les P'tits Tracas et partager le verre de l'amitié dans la joie et la bonne humeur. Venez nombreux.

L'équipe municipale se joint à moi pour formuler tous nos meilleurs vœux pour 2015.

Bruno GOUJET





# Réunion du Conseil Municipal du 21 octobre 2014

Dans ce numéro :

**Compte rendu  
Conseil  
Municipal du  
21/10/2014**

2-3

Début de séance : 20 heures  
Excusé : Frédéric Mure  
Secrétaire de séance : Florent Imbert

**Présentation du projet de rénovation du bâtiment école par l'OGEC**

Le projet nous a été présenté par la présidente de l'OGEC (Elisabeth Fayolle) et par la directrice de l'école (Séverine Bard). Cette présentation a permis aux nouveaux élus de connaître en quoi consistent les différents travaux entrepris par l'école :

- Le ravalement des façades,
- L'accessibilité pour les personnes handicapées.
- L'isolation des murs par l'extérieur.
- La réalisation de nouvelles pièces sous le préau afin de rendre les locaux plus fonctionnels.

Compte rendu  
Conseil  
Municipal du  
25/11/2014

4-5

**Halle-Préau et Annexes mairie : validation des lieux d'implantation**

Michel Rampon prend la parole afin de nous faire un compte rendu de la réflexion qui a eu lieu, au sein de la commission bâtiments, sur l'implantation de la future Halle-Préau (qui serait mise à disposition de l'école durant les périodes scolaires).

Responsables  
d'associations

7

La commission propose de faire un préau dans l'ancien jardin de la cure et en même temps de mettre en sécurité la cour sous la mairie.

M. le Maire soumet au vote cette proposition, que le Conseil Municipal approuve par 13 voix pour et une contre.

Commissions  
thématiques  
Communauté de  
Communes

8

**Appel d'offres à maîtrise d'œuvre pour la réalisation du projet Halle-Préau**

Au vu du montant estimé pour le coût de la maîtrise d'œuvre, M. le Maire propose de faire paraître un appel d'offre sur un journal d'annonces légales. Cette parution ou le règlement de consultation, doit permettre la possibilité de pouvoir négocier avec les différents concurrents.

M. le Maire demande une délégation au Conseil Municipal lui permettant de lancer cette procédure d'appel d'offres. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

Une bédouine à  
l'honneur

9

**Animation OGEC du 12 décembre : engagement de participation**

L'OGEC prévoit une animation avec les enfants le 12 décembre. Un groupe issu de St Julien sur Bibost est retenu pour animer la soirée. L'OGEC demande une subvention d'équilibre à la municipalité dans le cas où les recettes de la soirée ne couvrent pas les frais occasionnés lors de celle-ci. Le Conseil Municipal approuve cette demande à l'unanimité.

Ecole Sainte  
Blandine

10

Classes en 5

11

**Délibération : contrat, règlement et tarifs de location de la salle de la cantine**

Michel Rampon (responsable de la commission bâtiments) nous présente le futur contrat de location et le règlement d'utilisation de la salle de la cantine, qui sera mis en place.

Avant réfection de cette salle, le tarif de location était de 84 € (avec une caution de 100 €).

Après débat, le Conseil Municipal décide de maintenir le tarif actuel, soit 84 €.

Club du village  
fleuri

11

Familles  
Réunies

12

Bibliothèque

12

**Délibération : noms des voies du village**

Il y a maintenant 9 ans que les rues et places du village ont été baptisées. Pour qu'elles soient enregistrées au service des impôts (cadastre), il nous faut délibérer sur les noms de celles-ci.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les noms et localisation de chacune d'entre elles.

Etat Civil

13

Sainte Barbe

13

Agenda

14



# Réunion du Conseil Municipal du 21 octobre 2014

Dans ce numéro :

**Compte rendu  
Conseil  
Municipal du  
21/10/2014**

2-3

Compte rendu  
Conseil  
Municipal du  
25/11/2014

4-5

Horaires  
d'ouverture

6

Responsables  
d'associations

7

Commissions  
thématiques  
Communauté de  
Communes

8

Ordures  
Ménagères

9

Une bédouine à  
l'honneur

9

Ecole Sainte  
Blainde

10

Classes en 5

11

Club du village  
fleuri

11

Familles  
Réunies

12

Bibliothèque

12

Etat Civil

13

Sainte Barbe

13

Agenda

14

## Délibération : SIVOS (retrait de la commune de Duerne)

La commune de Duerne souhaite se retirer du SIVOS car les enfants de la commune vont désormais au collège de St Martin en Haut.

Le Conseil Municipal donne son accord, à l'unanimité.

## Délibération : fixation prix de vente pour des sorties de l'actif

Suite à l'annonce parue dans le bulletin bédouin pour la vente de différents objets appartenant à la commune :

- Marcel Notin se propose pour l'acquisition du pulvérisateur et accepte de payer le prix de 100 €.

- Michel Rampon se propose pour l'acquisition du lot de bois de charpente et accepte de payer le prix de 180 €.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

Pour information : 1,920 tonne de ferraille a été vendue pour une valeur de 153,60 €, à un négociant.

## Délibération : participation SIEMLY 2015

Le montant provisoire de cette contribution au SIEMLY (Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts du Lyonnais) pour l'année 2015 s'établit à 1 590,26 € (soit 2,59 € / habitant). Cette dépense peut être fiscalisée ou inscrite au budget communal.

Après réflexion du Conseil Municipal, elle sera fiscalisée (comme les années précédentes) et assurée par un recouvrement direct sur les contribuables. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

## Délibération : taxe d'aménagement

Instaurée en date du 1<sup>er</sup> mars 2012, suite à une réforme de la fiscalité de l'aménagement et inscrite dans le Code de l'Urbanisme, le taux communal de cette taxe d'aménagement avait été fixé à 1 % avec exonération totale pour des constructions ou aménagements relatifs à des commerces de détail d'une surface inférieure à 400 m<sup>2</sup>. Considérant que l'ensemble des délibérations n'ont pas été prises selon les mêmes termes, les services de l'Etat nous ont demandé de délibérer à nouveau.

M. le Maire précisant qu'il ne s'agit là que d'une formalité administrative, qui ne modifie pas la décision prise antérieurement, ni sur le taux, ni sur les possibilités d'exonérations, le Conseil Municipal adopte cette nouvelle rédaction de la délibération, à l'unanimité.

## Délibération : mise en place des astreintes aux agents territoriaux

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, la mise en place et le paiement de jours d'astreintes aux agents communaux, qui permettront d'assurer des services en plus de leurs temps de travail habituel (par exemple : l'arrosage le week-end, le déneigement la nuit et week-end, etc.).

## Délibération : recrutement d'un agent administratif en C.D.D occasionnel

Le recrutement de cet agent est basé sur un contrat de 21 heures (temps global sur une période de 3 mois). L'agent proposé est Mme Régine Blanc, qui a déjà travaillé pour notre secrétariat de mairie. Son embauche permettra, durant cette période, d'effectuer la facturation et comptabilité de la cantine, ainsi que finaliser les travaux relatifs à l'inventaire comptable du patrimoine communal. Cette délibération est adoptée, à l'unanimité des membres du Conseil Municipal.



# Réunion du Conseil Municipal du 25 novembre 2014

Dans ce numéro :

|                                                         |     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|---------------------------------------------------------|-----|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Compte rendu<br>Conseil<br>Municipal du<br>21/10/2014   | 2-3 | <p><u>Début de séance</u> : 20 heures</p> <p><u>Absent, Excusé</u> : Marcel Notin, Frédéric Mure</p> <p><u>Secrétaire de séance</u> : Bruno Garnier</p> <p><b><u>Intervention d'un candidat à la reprise des Chanterelles</u></b></p> <p>M. Stéphane Chapart nous présente son projet de reprise de l'auberge des Chanterelles. Avec son épouse, ils envisagent pour la partie restauration de proposer des menus du terroir et faits maison. Ils reprendraient également la partie bar et conserveraient en parallèle une activité agricole. Des travaux seraient à prévoir, notamment dans la cuisine (réorganisation et mises aux normes).</p>                                                                                                                                |
| Compte rendu<br>Conseil<br>Municipal du<br>25/11/2014   | 4-5 | <p><b><u>Délégations du maire</u></b></p> <p>Monsieur le Maire nous informe de :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- la mise en location du 2<sup>e</sup> appartement de la cure;</li><li>- la mise en location de la maison « Dupeuble »;</li><li>- du changement du système informatique de la mairie : le logiciel actuel de la Sté NEOCIM (ex.EUROSYL) n'étant pas développé pour permettre un certain nombre d'échange avec l'administration, nous avons été contraint de changer de fournisseur, et devant 2 propositions, il a été fait le choix de souscrire à un abonnement annuel au progiciel de la Sté COSOLUCE (comme cela a été fait sur 3 communes voisines). Auprès de la Sté NEOCIM, nous avons conservé le logiciel de gestion du cimetière.</li></ul> |
| Horaires<br>d'ouverture                                 | 6   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Responsables<br>d'associations                          | 7   | <ul style="list-style-type: none"><li>- un dépôt de plainte a été effectué auprès de la Gendarmerie de St Laurent de Chamousset, pour faire constater d'importantes dégradations aux toilettes du plateau sportif, pour un préjudice évalué, par devis, à un montant approximatif de 3 000 €. En parallèle, une déclaration a été déposée auprès de notre compagnie d'assurance.</li></ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| Commissions<br>thématiques<br>Communauté de<br>Communes | 8   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Ordures<br>Ménagères                                    | 9   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Une bédouine à<br>l'honneur                             | 9   | <p><b><u>Délibération : avenant au contrat d'assistance juridique du Centre de Gestion 69</u></b></p> <p>La commune adhère à ce service depuis 1995, qui apporte une aide importante dans la gestion quotidienne d'une mairie, en dispensant des conseils et des expertises dans des domaines très variés tels que : marchés publics, urbanisme, suivi social des salariés, police administrative etc. et assiste également les communes dans l'établissement de divers actes juridiques. La <u>cotisation pour l'année 2015</u> s'élève à <u>497 €</u> (493 € en 2014).</p> <p>Le Conseil Municipal accepte cette proposition, à l'unanimité.</p>                                                                                                                               |
| Ecole Sainte<br>Blandine                                | 10  | <p><b><u>Délibération : participation SIVOS (Collège du Val d'Argent)</u></b></p> <p>Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la participation communale au SIVOS du collège de Ste Foy l'Argentière d'un montant de <u>195 €</u> pour 2015 (260 € en 2014) et décide qu'elle sera assurée, comme par le passé, par recouvrement direct sur les contribuables.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| Classes en 5                                            | 11  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Club du village<br>fleuri                               | 11  | <p><b><u>Délibération : décisions modificatives au budget 2014</u></b></p> <p>Le Conseil Municipal, sur proposition de M. le Maire, et après en avoir délibéré, approuve les virements de crédits nécessaires au paiement et à la régularisation de certaines dépenses avant la fin de l'année 2014. Cela concerne les opérations suivantes : travaux de la cantine (45 960,67 €), travaux de récupération des eaux pluviales (6 864,53 €) et régularisations d'actes notariés (2 000 €). Ces virements de crédits sont pris sur d'autres postes de dépenses, sans aucune incidence sur les équilibres budgétaires 2014.</p>                                                                                                                                                     |
| Familles<br>Réunies                                     | 12  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Bibliothèque                                            | 12  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Etat Civil                                              | 13  | <p><b><u>Délibération : révision du prix des repas de la cantine scolaire</u></b></p> <p>Au vu des comptes et d'un prévisionnel présentés par Béatrice Granjon, et après en avoir délibéré, il est proposé d'augmenter le <u>prix du repas</u> et de le porter à <u>3,95 €</u>, soit une hausse de 0,15 € par repas enfant. Cette revalorisation du prix se justifie par des dépenses supplémentaires à prévoir (notamment, des auto-contrôles sanitaires, à faire réaliser par un laboratoire d'analyses)</p>                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Sainte Barbe                                            | 13  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Agenda                                                  | 14  | <p>Le Conseil Municipal, par 8 voix pour, 1 voix contre et 4 abstentions, approuve cette proposition.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |



# Réunion du Conseil Municipal du 25 novembre 2014

Dans ce numéro :

|                                                         |     |
|---------------------------------------------------------|-----|
| Compte rendu<br>Conseil<br>Municipal du<br>21/10/2014   | 2-3 |
| Compte rendu<br>Conseil<br>Municipal du<br>25/11/2014   | 4-5 |
| Horaires<br>d'ouverture                                 | 6   |
| Responsables<br>d'associations                          | 7   |
| Commissions<br>thématiques<br>Communauté de<br>Communes | 8   |
| Ordures<br>Ménagères                                    | 9   |
| Une bédouine à<br>l'honneur                             | 9   |
| Ecole Sainte<br>Blainde                                 | 10  |
| Classes en 5                                            | 11  |
| Club du village<br>fleuri                               | 11  |
| Familles<br>Réunies                                     | 12  |
| Bibliothèque                                            | 12  |
| Etat Civil                                              | 13  |
| Sainte Barbe                                            | 13  |
| Agenda                                                  | 14  |

## Délibération : tarifs de location de la salle polyvalente

Suivant les indices du coût de la construction, les tarifs de location de la salle polyvalente devraient baisser très faiblement, M. le Maire propose de ne pas modifier ces tarifs et de maintenir ces niveaux de prix (qui n'ont subi aucune variation depuis le 01/01/2013).

Le Conseil Municipal approuve par 12 voix pour et une abstention.

|                                               | Associations<br>adhérentes au<br>comité | Particuliers de<br>la commune | Personnes de<br>l'extérieur | Jeunes de la Com-<br>mune de 18/20ans |
|-----------------------------------------------|-----------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------|---------------------------------------|
| Location de la salle<br>pour les bals publics | 345€                                    | Non louée                     | Non louée                   | Non louée                             |
| Location de la salle<br>seule avec frigo      | 59€                                     | 152€                          | 238€                        | 73€                                   |
| Location de la salle<br>avec cuisine et gaz   | 59€                                     | 238€                          | 357€                        | 119€                                  |

## Délibération : admission en non valeur de certaines créances impayées

Il s'agit de créances anciennes (2011 et 2012), qui s'élèvent à un montant de **189,18 €** pour lesquelles le percepteur a utilisé tous les recours et nous demande d'accepter l'abandon des dites créances. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

## Délibération : exonérations / taxe d'aménagement

M. le Maire propose d'exonérer les abris de jardin et les locaux artisanaux de la taxe d'aménagement. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

## Projet de Halle-Préau et Annexes mairie

M. le Maire nous informe qu'il prépare, actuellement, l'appel d'offres pour le marché de maîtrise d'œuvre, selon la procédure MAPA (marché à procédure adaptée).

## Terrain d'assiette du projet de caserne des pompiers sur le site des Auberges

Un parcelle de terrain (3 600 m<sup>2</sup>) situé aux Auberges, sur le territoire communal, et appartenant à la Communauté de Communes devra être acheté puis cédé gratuitement, au SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) pour la construction d'une nouvelle caserne (en remplacement de la caserne existante sur Montrottier).

Une négociation est en cours pour déterminer qui doit faire cette acquisition et donation au SDIS. Après échange avec les différentes communes concernées par les interventions des pompiers de Montrottier, il a été proposé un partage de cette charge financière entre, la Communauté de Communes de Chamousset en Lyonnais et les communes de Montrottier, Villechenève et Longessaigne. Une décision devrait être arrêtée lors d'une prochaine réunion de la CCCL en janvier 2015.

## Bar-Restaurant « Les Chanterelles »

M. le Maire demande de prendre une décision concernant la candidature de Stéphane Chapart pour la reprise de l'auberge des Chanterelles. Cette décision permettra de poursuivre les discussions avec ce candidat et de préciser : les conditions de transfert du droit au bail, les valeurs de cession des matériels et installations, la convention de prêt de la licence débit de boissons.

Le Conseil Municipal approuve le choix de cette candidature (par 11 voix pour et 2 abstentions).

Parallèlement, et pour poursuivre l'avancée de ce dossier, il est décidé faire établir des devis pour des travaux nécessaires dans la cuisine, en concertation avec les propriétaires de ce bâtiment. L'objectif étant une réouverture de l'établissement au mois de mars 2015.

## Questions diverses

M. le Maire nous informe de la démission du Conseil Municipal de Mr Frédéric Mure et nous donne lecture de la lettre de démission. Le nécessaire sera fait auprès des services de la Préfecture du Rhône.



# Informations pratiques

## Horaires d'ouverture

Dans ce numéro :

|                                                         |          |
|---------------------------------------------------------|----------|
| Compte rendu<br>Conseil<br>Municipal du<br>21/10/2014   | 2-3      |
| Compte rendu<br>Conseil<br>Municipal du<br>25/11/2014   | 4-5      |
| <b>Horaires<br/>d'ouverture</b>                         | <b>6</b> |
| Responsables<br>d'associations                          | 7        |
| Commissions<br>thématiques<br>Communauté de<br>Communes | 8        |
| Ordures<br>Ménagères                                    | 9        |
| Une bédouine à<br>l'honneur                             | 9        |
| Ecole Sainte<br>Blainde                                 | 10       |
| Classes en 5                                            | 11       |
| Club du village<br>fleuri                               | 11       |
| Familles<br>Réunies                                     | 12       |
| Bibliothèque                                            | 12       |
| Etat Civil                                              | 13       |
| Sainte Barbe                                            | 13       |
| Agenda                                                  | 14       |

- **LA MAIRIE :**

Secrétariat :

mardi et vendredi de 8h30 à 12h00. En dehors de ces horaires, vous avez la possibilité de prendre rendez-vous avec la secrétaire de mairie au [04.74.70.14.60](tel:04.74.70.14.60)

Permanences du Maire :

mardi et vendredi de 10h30 à 12h30. En dehors des permanences, vous avez la possibilité de prendre rendez-vous au [06.33.75.74.78](tel:06.33.75.74.78).

- **AGENCE POSTALE COMMUNALE :**

Mardi de 8h30 à 12h

Jeudi de 8h30 à 12h et de 15h00 à 17h30

Vendredi de 8h30 à 12h

Le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>ème</sup> Samedi du mois de 8h30 à 12h00

- **LA BIBLIOTHEQUE COMMUNALE :**

Mardi de 11h à 12h

Jeudi de 16h à 17h30

Samedi de 10h30 à 12h00

- **LA DECHETTERIE COMMUNAUTAIRE :**

Du 1<sup>er</sup> avril au 30 octobre :

- Du Lundi au Jeudi de 14h00 à 18h30

- Vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h30

- Samedi de 9h00 à 12h30 et de 13h15 à 16h00

Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars :

- Du lundi au jeudi de 14h à 17h30

- Vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

- Samedi de 9h00 à 12h30 et de 13h15 à 16h00

A noter : il ne sera plus possible de pénétrer sur le site des Auberges avec votre véhicule, 1/4 d'heure avant l'heure de fermeture de l'après-midi indiquée ci-dessus.

# Les responsables d'associations

Dans ce numéro :

|                                                         |     |                                        |                                                 |
|---------------------------------------------------------|-----|----------------------------------------|-------------------------------------------------|
|                                                         |     | <b><u>L'EVEIL :</u></b>                |                                                 |
|                                                         |     | •Michel PONCET                         | 04 74 70 12 27 poncet.m@neuf.fr                 |
|                                                         |     | <b><u>M.J. :</u></b>                   |                                                 |
| Compte rendu<br>Conseil<br>Municipal du<br>21/10/2014   | 2-3 | •Benoît BLANC                          | 06 71 48 98 49 benoit.blanc90@gmail.com         |
|                                                         |     | <b><u>LES GALOPINS :</u></b>           |                                                 |
| Compte rendu<br>Conseil<br>Municipal du<br>25/11/2014   | 4-5 | •Daniel VERMARE                        | 04 74 70 15 03 daniel.vermare@wanadoo.fr        |
|                                                         |     | <b><u>A.P.E.L. :</u></b>               |                                                 |
|                                                         |     | •Géraldine OBRIOT                      | 04 74 70 10 89 geraldine.obriot@orange.fr       |
| Horaires<br>d'ouverture                                 | 6   | <b><u>O.G.E.C. :</u></b>               |                                                 |
| <b>Responsables<br/>d'associations</b>                  | 7   | •Frédéric GRIMAND                      | 04 74 70 10 13 frederic.grimand3@libertysurf.fr |
|                                                         |     | <b><u>LES FOUINEURS BEDOUINS :</u></b> |                                                 |
| Commissions<br>thématiques<br>Communauté de<br>Communes | 8   | •André SECOND                          | 04 78 35 89 24 bl.goujet@orange.fr              |
|                                                         |     | <b><u>LA BOULE BEDOUINE :</u></b>      |                                                 |
|                                                         |     | •Marcel PONCET                         | 04 74 70 11 53                                  |
| Ordures<br>Ménagères                                    | 9   | <b><u>LA CHASSE :</u></b>              |                                                 |
| Une bédouine à<br>l'honneur                             | 9   | •Roger BLAIN                           | 04 74 70 10 26                                  |
|                                                         |     | <b><u>CLUB DU VILLAGE FLEURI :</u></b> |                                                 |
| Ecole Sainte<br>Blandine                                | 10  | •Gabriel MURE                          | 04 74 70 11 20 gabriel.mure@orange.fr           |
| Classes en 5                                            | 11  | <b><u>L'OASIS :</u></b>                |                                                 |
| Club du village<br>fleuri                               | 11  | •Jean-Paul BRETONNIER                  | 04 74 70 19 17 famillebret@yahoo.fr             |
|                                                         |     | <b><u>FAMILLES REUNIES :</u></b>       |                                                 |
| Familles<br>Réunies                                     | 12  | •Agnès COLLOMB                         | 04 74 70 19 95 serge.collomb0518@orange.fr      |
| Bibliothèque                                            | 12  | <b><u>BIBLIOTHEQUE :</u></b>           |                                                 |
| Etat Civil                                              | 13  | •Claire MURE                           | 04 74 70 19 63 claire.mure@hotmail.com          |
|                                                         |     | <b><u>FNACA :</u></b>                  |                                                 |
| Sainte Barbe                                            | 13  | •Joseph NOTIN                          | 04 74 70 18 41                                  |
| Agenda                                                  | 14  |                                        |                                                 |



# Infos Mairie

Dans ce numéro :

## Commissions thématiques de la Communauté de Communes

|                                                                   |     |                                                    |                                                      |
|-------------------------------------------------------------------|-----|----------------------------------------------------|------------------------------------------------------|
| Compte rendu<br>Conseil<br>Municipal du<br>21/10/2014             | 2-3 | <b>Solidarités actives</b>                         | Bruno Garnier<br>Bruno Goujet                        |
| Compte rendu<br>Conseil<br>Municipal du<br>25/11/2014             | 4-5 | <b>Sports</b>                                      | Benoît Blanc<br>Cyril Perrasse<br>Baptiste Marjollet |
| Horaires<br>d'ouverture                                           | 6   | <b>Culture et bibliothèque</b>                     | Béatrice Granjon                                     |
| Responsables<br>d'associations                                    | 7   | <b>Accès au savoir</b>                             | Benoît Blanc                                         |
| <b>Commissions<br/>thématiques<br/>Communauté<br/>de Communes</b> | 8   | <b>Transport</b>                                   | Marcel Notin                                         |
|                                                                   |     | <b>TIC et communication</b>                        | Benoît Blanc                                         |
|                                                                   |     | <b>Tourisme</b>                                    | Jean Paul Ducreux                                    |
| Ordures<br>Ménagères                                              | 9   | <b>Organisation territoriale et mutualisations</b> | Alain Chaussende<br>Bruno Goujet                     |
| Une bédouine à<br>l'honneur                                       | 9   | <b>Travaux hors voirie</b>                         | Michel Rampon                                        |
| Ecole Sainte<br>Blandine                                          | 10  | <b>Habitat</b>                                     | Daniel Vermare<br>Florent Imbert                     |
| Classes en 5                                                      | 11  | <b>Système d'information géographique</b>          | Alain Chaussende<br>Benoît Blanc                     |
| Club du village<br>fleuri                                         | 11  | <b>Environnement</b>                               | Daniel Vermare<br>Michel Rampon                      |
| Familles<br>Réunies                                               | 12  | <b>Voirie</b>                                      | Bruno Goujet<br>Daniel Vermare                       |
| Bibliothèque                                                      | 12  | <b>Economie et emploi<br/>Formation</b>            | Béatrice Granjon                                     |
| Etat Civil                                                        | 13  | <b>Agriculture</b>                                 | Stéphane Rimaud<br>Géraldine Obriot                  |
| Sainte Barbe                                                      | 13  |                                                    |                                                      |
| Agenda                                                            | 14  |                                                    |                                                      |





# Infos Mairie

Dans ce numéro :

|                                                         |          |
|---------------------------------------------------------|----------|
| Compte rendu<br>Conseil<br>Municipal du<br>21/10/2014   | 2-3      |
| Compte rendu<br>Conseil<br>Municipal du<br>25/11/2014   | 4-5      |
| Horaires<br>d'ouverture                                 | 6        |
| Responsables<br>d'associations                          | 7        |
| Commissions<br>thématiques<br>Communauté de<br>Communes | 8        |
| <b>Ordures<br/>Ménagères</b>                            | <b>9</b> |
| <b>Une bédouine<br/>à l'honneur</b>                     | <b>9</b> |
| Ecole Sainte<br>Blandine                                | 10       |
| Classes en 5                                            | 11       |
| Club du village<br>fleuri                               | 11       |
| Familles<br>Réunies                                     | 12       |
| Bibliothèque                                            | 12       |
| Etat Civil                                              | 13       |
| Sainte Barbe                                            | 13       |
| Agenda                                                  | 14       |

## QUELQUES CHIFFRES SUR LE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES

Au niveau du SIMOLY, nous sommes passés de 20 740 tonnes de déchets en 2012 à 19 868 tonnes en 2013 et cela, malgré une augmentation de la population de 1 290 habitants. Dans le même temps, du fait d'une réglementation beaucoup plus contraignante, le coût de traitement a augmenté et augmentera encore.

Pour 2013, les avantages apportés par le tri sélectif ont permis d'économiser **15,22€ par habitant**, mais nous pouvons et nous devons faire mieux encore.

Alors oui, pour diminuer l'augmentation du coût de traitement des ordures ménagères deux voies s'ouvrent à nous :

- ↳ Réduire le tonnage grâce au compostage des déchets verts.
- ↳ Etre plus rigoureux sur le tri.

**Le samedi 10 janvier 2015  
de 9h à 12h  
Au local technique  
Remise des sacs poubelles**

N'hésitez pas à poser toutes vos questions concernant le tri, lors de cette remise.

## Une bédouine à l'honneur !

**Olinka Notin**, a été portée candidate pour la Légion d'honneur des lycéens, par le lycée Rabelais à Dardilly, où elle est étudiante en BTS responsable d'hébergement.

Le conseiller principal d'éducation voulait récompenser son parcours scolaire avec une année d'avance conservée jusqu'à aujourd'hui.

A l'automne, elle a reçu une invitation à la remise de diplôme lui accordant les encouragements ainsi qu'un cadeau..

« Elle a à cœur de dédier cette récompense à Catherine Legrain, son institutrice au primaire, pour qui elle a une profonde reconnaissance, ainsi que tous les professeurs qu'elle a eu en secondaire et au lycée ».



# Du côté des associations

## ECOLE STE BLANDINE

Dans ce numéro :

Compte rendu  
Conseil  
Municipal du  
21/10/2014 2-3

Compte rendu  
Conseil  
Municipal du  
25/11/2014 4-5

Horaires  
d'ouverture 6

Responsables  
d'associations 7

Commissions  
thématiques  
Communauté de  
Communes 8

Ordures  
Ménagères 9

Une bédouine à  
l'honneur 9

**Ecole Sainte  
Blandine 10**

Classes en 5 11

Club du village  
fleuri 11

Familles  
Réunies 12

Bibliothèque 12

Etat Civil 13

Sainte Barbe 13

Agenda 14

### Un journal télévisé ?

Jeudi 4 décembre, les élèves de cycle 2 et 3 se sont rendus au centre Multimédia à St Clément les Places pour réaliser le montage de leur Journal Télévisé.

La première étape de ce projet fut l'écriture des questionnaires pour l'interview de la boulangère par le cycle 2. Le cycle 3 s'est occupé d'interroger notre cantinière et de faire un reportage sur la piscine.

La deuxième étape fut la réalisation des reportages avec des appareils photos et des caméscopes au fournil, à la cantine, à la piscine et à l'école.

La troisième étape fut le montage au Centre Multimédia. Nous avons coupé les vidéos, choisi les photos, assemblé le tout avec de jolies transitions. Puis nous avons ajouté des légendes, de la musique et des textes que nous avons écrits et enregistrés dans le "studio d'enregistrement »

Si vous voulez voir notre JT, n'hésitez pas à aller sur notre blog :

(lesenfantsdabord.blogs.laclass.com) ou sur le site du village (cm-longessaigue.blogspot.com)

### Préparatif de la soirée du 12 décembre

Afin de vendre des sachets de biscuits le 12 décembre, les enfants de l'école ont enfilé leur tablier et leur toque de pâtissier en herbe!

Pains d'épices, sablés et mendiants ont été fabriqués avec l'aide de parents volontaires et des maîtresses.

Tandis que les maternelles préparaient les mendiants, les cycles 2 s'attelaient aux pains d'épices et à la pâte à sablés. Les cycles 3, quant à eux, découpaient les sablés à l'aide d'emporte pièces.

Ils étaient excellents!

### Les enfants de CP/CE1

### 25 apprentis boulangers !

Dans le cadre de la semaine du goût, au mois d'octobre, les élèves de cycle 1 s'étaient rendu au Fournil afin de visiter cette boulangerie biologique locale et d'observer les étapes de la fabrication du pain. Aurore, la boulangère les avait passionnés avec ses explications. Cette fois-ci c'est Aurore qui est venue dans notre classe avec du matériel et les ingrédients nécessaires et, ce

sont les enfants qui ont mesuré, pétri et façonné chacun un pain. La cuisson s'est effectuée au fournil dans le four à bois et les gros pains tout chauds ont été récupérés par les apprentis boulangers avant d'être emportés dans les familles pour y être partagés. Quelle belle expérience !

Merci encore à Aurore pour sa disponibilité, sa gentillesse et son savoir faire.

### Résultats de la tombola de Noël :

Le tirage de la tombola a eu lieu lors de la soirée du 12 décembre

Les gagnants sont : **Lèbre Alisson, Charles Thérèse, Vernay Christelle, Santos Shanya, Collomb Romain, Grimand Mathéo, Venet Patricia, Boiron Tess, Dutour Brigitte, Dousson Bernard, Jomard Henri, Blanc Gérard, Collomb Yannick, Simon Sophie, Raynard Gisèle, Giroudière Fleury, Bretonnier Fernand, Rimaud Maud, FamilleVittori**



# Du côté des associations

Dans ce numéro :

|                                                         |           |
|---------------------------------------------------------|-----------|
| Compte rendu<br>Conseil<br>Municipal du<br>21/10/2014   | 2-3       |
| Compte rendu<br>Conseil<br>Municipal du<br>25/11/2014   | 4-5       |
| Horaires<br>d'ouverture                                 | 6         |
| Responsables<br>d'associations                          | 7         |
| Commissions<br>thématiques<br>Communauté de<br>Communes | 8         |
| Ordures<br>Ménagères                                    | 9         |
| Une bédouine à<br>l'honneur                             | 9         |
| Ecole Sainte<br>Blandine                                | 10        |
| <b>Classes en 5</b>                                     | <b>11</b> |
| <b>Club du village<br/>fleuri</b>                       | <b>11</b> |
| Familles<br>Réunies                                     | 12        |
| Bibliothèque                                            | 12        |
| Etat Civil                                              | 13        |
| Sainte Barbe                                            | 13        |
| Agenda                                                  | 14        |

## LA CLASSE EN 5 ORGANISE SA SOIREE

### RESERVEZ VOTRE SAMEDI 7 MARS 2015

à partir de 20h05 à la salle des fêtes de Longessaigne.

**Au menu** : salade composée, jambon Madère accompagné de  
ses pommes vapeur, fromage blanc et tarte

**16 €**

**Menu enfant : 6 €**

VENEZ  
NOMBREUX !

**Réservations** : Michèle Blanc 04.74.70.13.54  
Marie-Jo Dubessy 04.72.17.01.68

**avant le 22 février**

... et VIVE LA **5** !!!

Tous les conscrits doivent se faire connaître auprès de  
Michèle Blanc au 04.74.70.13.54

### Le club du village fleuri

Le Club du 3e âge vous rappelle les dates à retenir :

**8 janvier 2015** : Le Club fête les rois

**22 janvier 2015** : Assemblée Générale

**1er avril 2015** : Concours de belote



# Du côté des associations

## Familles réunies

Dans ce numéro :

Compte rendu  
Conseil  
Municipal du  
21/10/2014 2-3

Compte rendu  
Conseil  
Municipal du  
25/11/2014 4-5

Horaires  
d'ouverture 6

Responsables  
d'associations 7

Commissions  
thématiques  
Communauté de  
Communes 8

Ordures  
Ménagères 9

Une bédouine à  
l'honneur 9

Ecole Sainte  
Blandine 10

Classes en 5 11

Club du village  
fleuri 11

**Familles  
Réunies 12**

**Bibliothèque 12**

Etat Civil 13

Sainte Barbe 13

Agenda 14

L'Assemblée Générale aura lieu le

VENDREDI 23 JANVIER 2014

à la Maison des Associations

à 20h30

- Compte rendu moral
- Compte rendu financier
- Questions diverses

Les cartes d'adhérents seront en vente

Le verre de l'amitié clôturera cette soirée

Nous comptons sur votre présence

### Dates à retenir :

**SORTIE SKI : 1er Février 2015**

Pour plus d'informations, merci de se renseigner auprès de :

**Mme COLLOMB Agnès 04 74 70 19 95**

**Carnaval : 22 Février 2015**

**Repas des anciens : 19 Avril 2015**

**Fêtes des mères : 31 Mai 2015**

**Fête de la musique : 20 Juin 2015**

## Bibliothèque

Petit rappel aux bédouins :

D'une part la bibliothèque vous ouvre ses portes le **mardi de 11h à 12h**, le **jeudi de 16h à 17h30** et le **samedi de 10h30 à 12h**. N'oubliez pas que la bibliothèque restera ouverte pendant les vacances de Noël aux horaires habituels (sauf jours fériés).

D'autre part plus de 400 nouveaux livres, albums et documentaires enfants sont arrivés par le bibliobus et sont à votre disposition. Il s'agit maintenant de venir les emprunter sans modération !! Il est sûr également que toute l'équipe de bénévoles serait ravie de vous les faire découvrir.

Alors nous vous disons à très bientôt et vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année

...

L'équipe de la bibliothèque



# Informations diverses

## Etat Civil

Dans ce numéro :

|                                                         |           |
|---------------------------------------------------------|-----------|
| Compte rendu<br>Conseil<br>Municipal du<br>21/10/2014   | 2-3       |
| Compte rendu<br>Conseil<br>Municipal du<br>25/11/2014   | 4-5       |
| Horaires<br>d'ouverture                                 | 6         |
| Responsables<br>d'associations                          | 7         |
| Commissions<br>thématiques<br>Communauté de<br>Communes | 8         |
| Ordures<br>Ménagères                                    | 9         |
| Une bédouine à<br>l'honneur                             | 9         |
| Ecole Sainte<br>Blandine                                | 10        |
| Classes en 5                                            | 11        |
| Club du village<br>fleuri                               | 11        |
| Familles<br>Réunies                                     | 12        |
| Bibliothèque                                            | 12        |
| <b>Etat Civil</b>                                       | <b>13</b> |
| <b>Sainte Barbe</b>                                     | <b>13</b> |
| Agenda                                                  | 14        |

### Naissances :

**Antoine Collomb** né le 02/10/2014, fils de **Ludovic Collomb** et **Florence Chapot**

**Enzo Bonino** né le 01/11/2014, fils de **Rémi Bonino** et **Stéphanie Denquin**

**Naël Mure** né le 19/11/2014, fils d'**Emmanuel Mure** et **Aline Crétier**

**Ruben et Tilio Coste** nés le 20/11/2014, fils de **Christophe** et **Fabienne Coste**

## Erratum

Dans le dernier bulletin nous avons donné la liste des nourrices de la commune.

Une erreur s'est glissée :

Mme Moulin Charlène 3, rue Rampot ne prend pas d'enfants en garde pour le moment

Les pompiers fêtent leur Sainte Barbe

**le samedi 10 janvier 2015 à 19h  
à la salle polyvalente de Longessaigne**

La population est cordialement invitée à la cérémonie qui  
sera suivie du vin d'honneur



# Agenda 1er quadrimestre 2015

Dans ce numéro :

Compte rendu  
Conseil  
Municipal du  
21/10/2014 2-3

Compte rendu  
Conseil  
Municipal du  
25/11/2014 4-5

Horaires  
d'ouverture 6  
Responsables  
d'associations 7

Commissions  
thématiques  
Communauté de  
Communes 8

Ordures  
Ménagères 9

Une bédouine à  
l'honneur 9

Ecole Sainte  
Blandine 10

Classes en 5 11

Club du village  
fleuri 11

Familles  
Réunies 12

Bibliothèque 12

Etat Civil 13

Sainte Barbe 13

**Agenda** 14

| Janvier 2015 |                    |                         |       |                         |
|--------------|--------------------|-------------------------|-------|-------------------------|
| 4 janvier    | Vœux               | Mairie-Eveil            | 11h   | Salle Polyvalente       |
| 10 janvier   | Ste Barbe          | Pompiers                | 19h   | Salle Polyvalente       |
| 17 janvier   | Concours de belote | FNACA                   | 14h   | Salle Polyvalente       |
| 22 janvier   | Assemblée générale | Club 3e âge             | 14h   | Maison des Associations |
| 23 janvier   | Assemblée générale | Familles Réunies        | 20h30 | Maison des Associations |
| Février 2015 |                    |                         |       |                         |
| 1er février  | Ski Chalmazel      | Familles Réunies        |       |                         |
| 21 février   | Repas chasse       | Chasse                  | 12h   | Salle Polyvalente       |
| 22 février   | Carnaval           | Familles Réunies        |       | Salle Polyvalente       |
| 28 février   | Matinée boudins    | Boule Bédouine          |       | Clos Bouliste           |
| Mars 2015    |                    |                         |       |                         |
| 1er mars     | Concours de belote | OGEC Ecole              | 14h   | Salle Polyvalente       |
| 7 mars       | Repas dansant      | Classes en 5            | 20h   | Salle Polyvalente       |
| 8 mars       | Matinée chaudière  | APEL Ecole              |       | Place du village        |
| 19 mars      | Mini concours      | Club 3e âge             | 14h   | Salle Polyvalente       |
| 22 mars      | Commémoration      | FNACA-Mairie            | 11h   | Monument aux Morts      |
| 27 mars      | Assemblée Générale | Inter-Sociétés          | 20h30 | Maison des Associations |
| Avril 2015   |                    |                         |       |                         |
| 1er avril    | Concours belote    | Club 3e âge             | 14h   | Salle Polyvalente       |
| 11 avril     | Soirée dansante    | Maison des Jeunes       | 20h   | Salle Polyvalente       |
| 19 avril     | Repas des anciens  | Familles Réunies-Mairie | 12h   | Salle Polyvalente       |
| 24 avril     | Choucroute         | FNACA                   | 12h   | Salle Polyvalente       |
| 26 avril     | Randonnée pédestre | Galopins                | 8h    | Salle Polyvalente       |

## **Prochain Bulletin :**

Les articles sont à rendre pour le vendredi 13 mars pour une parution la première quinzaine d'avril.

Vous pouvez déposer vos articles auprès de l'Agence postale ou les envoyer par mail à :

[bgranjon@longessaigne.net](mailto:bgranjon@longessaigne.net) ou [bblanc@longessaigne.net](mailto:bblanc@longessaigne.net)